

REUNION-DEBAT – CONSOLIDATION DE LA PAIX APRES UN CONFLIT

Aperçu

La capacité des sociétés qui ont récemment connu un conflit armé à passer de la cessation de la violence à une reconstruction durable est un défi permanent pour la communauté internationale. Trop souvent, les gains issus d'un cessez-le-feu ou d'un accord de paix peuvent être fragiles et provisoires. Il faut que les pays en cause et la communauté internationale consentent des investissements importants pour que la fin de la guerre se consolide en une paix durable.

Le terme « consolidation de la paix » englobe un vaste éventail d'activités et de réformes, lesquelles, pour être efficaces, doivent viser le redressement de l'économie et les moyens de subsistance, favoriser la cohésion sociale et créer une légitimité politique. Les défis que pose la consolidation de la paix peuvent représenter une tâche ardue. Outre l'ampleur et la complexité de ce qu'il y a à faire, il faut compter les difficultés inhérentes au renforcement de la capacité du secteur public et aux réformes institutionnelles ainsi que la difficile réconciliation nationale. La consolidation de la paix comporte également une dimension sexospécifique non négligeable. Les résolutions 1325 et 1889 du Conseil de sécurité des Nations Unies visent à renforcer la participation active des femmes à tous les échelons du processus décisionnel, et à incorporer les perspectives sexospécifiques dans toutes les opérations de sécurité et tous les programmes de reconstruction, de planification et de financement.

Dans l'ensemble, les institutions démocratiques sont une composante incontournable de la consolidation de la paix. La constatation centrale du *Rapport sur le développement dans le monde 2011* est que « [p]our briser les cycles de violence, il faut renforcer la gouvernance et la légitimité des institutions nationales de manière à assurer la sécurité des citoyens, la justice et l'emploi ».

Les participants à ce débat et les délégués discuteront de la consolidation de la paix sous l'angle de la politique, de la sécurité, de la sexospécificité, de la primauté du droit et du développement, en s'appuyant sur la diversité d'expériences récentes de pays qui sortent d'un conflit. Ils discuteront également des moyens que les parlementaires peuvent et doivent prendre pour jouer un rôle important durant le processus de reconstruction et des outils dont ils disposent pour le faire.

Pour plus de renseignements, voir « Documents de l'Assemblée » au www.ipu2012uip.ca.